

Module 2. L'équité pour les personnes ayant un handicap

GUIDE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

DURÉE : 40 MINUTES

OBJECTIF PÉDAGOGIQUE : Connaître les droits des personnes ayant un handicap et les obligations des gouvernements, des municipalités et des commerces de limiter les atteintes à ces droits.



Matériel d'accompagnement

- **Présentation PowerPoint** — Module 2 à télécharger
- **Fiche de l'élève** — Module 2 à télécharger ou à imprimer
- **Vidéo YouTube** – à visionner en ligne

Préalables : Avoir complété le Module 1 – Un handicap, c'est quoi?

Cette ressource pédagogique peut être utilisée en classe présentielle ou virtuelle. Les activités peuvent se faire individuellement, en équipe ou en groupe-classe.

Ce module s'intègre au Curriculum de l'Ontario :

Niveau	Programme-cadre	Domaines
5 ^e	Études sociales, de la 1 ^{ère} à la 6 ^e année, Histoire et géographie, 7 ^e et 8 ^e année (2018)	B. Communauté et environnement : L'action gouvernementale et citoyenne
5 ^e -6 ^e	Programme d'appui aux nouveaux arrivants, de la 1 ^{ère} à la 8 ^e année (2010)	Études sociales A. Initiation à la société canadienne
6 ^e	Études sociales, de la 1 ^{ère} à la 6 ^e année, Histoire et géographie, 7 ^e et 8 ^e année (2018)	A. L'expérience canadienne hier et aujourd'hui

A. Les droits des personnes ayant un handicap

A.1. Mise en situation

1. Écouter la **vidéo YouTube** « Le respect des personnes handicapées ».



Le respect des personnes handicapées (2 min 25)

« Le respect des personnes handicapées » :

<https://www.youtube.com/watch?v=TaGajYImFks>

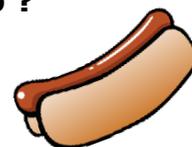


2. Distribuer la **Fiche de l'élève** et demander aux élèves de lire et répondre aux questions de l'**exercice A.1**.



Corrigé

- **Au début de la capsule, Sébastien se blesse à la jambe et doit utiliser un fauteuil roulant. Nomme deux (2) obstacles que rencontre Sébastien pour s'acheter un hotdog ?**
 - Le fauteuil de Sébastien reste bloqué dans l'herbe et sur le pavé inégal.
 - Assis dans son fauteuil, Sébastien est trop bas pour le champ de vision de Jean-François.
- **Pourquoi Jean-François (le vendeur) n'a pas remarqué la présence de Sébastien ?**
 - Il écoutait de la musique et Sébastien était plus bas que son champ de vision, car le comptoir est trop haut.
- **De quelle façon Jean-François a-t-il adapté son comptoir à hotdogs pour améliorer son service envers les personnes ayant un handicap ?**
 - Jean-François a ajouté une lumière avec une sonnette et une tablette pour y mettre les condiments.



- **Selon toi, quelles améliorations devrais-tu apporter à ta maison pour accueillir Sébastien chez toi pour ton anniversaire ?**
 - Ajouter des rampes où il y a des escaliers, laisser les corridors libres d'obstacles ...



A.2. Les droits garantis par la loi

1. À l'aide de la **présentation PowerPoint**, expliquer aux élèves que la **Charte canadienne des droits et libertés** et certaines **lois provinciales** garantissent des droits aux personnes ayant un handicap. Expliquer également que certaines entreprises ont des **politiques internes** pour garantir les droits des personnes ayant un handicap. (**Diapositive « Les droits accordés par la loi »**)
2. Lire le **premier paragraphe de l'article 15** de la Charte canadienne des droits et libertés avec les élèves et les inviter à le reformuler avec leurs propres mots. (**Diapositive « Le droit à l'égalité »**)
 - Expliquer aux élèves que le premier paragraphe de l'article 15 indique que tout le monde doit être **traité de la même façon**, même s'ils ont un handicap.
3. Lire le **deuxième paragraphe de l'article 15** de la Charte canadienne des droits et libertés avec les élèves et les inviter à le reformuler avec leurs propres mots. (**Diapositive « L'exception au droit à l'égalité »**)
 - Expliquer aux élèves que le second paragraphe de l'article 15 indique que même si les personnes ayant un handicap doivent être traitées de la même façon que les autres, la Charte **permet** qu'on les **traite différemment** si c'est dans le but d'**améliorer** leur situation.

B.Égalité ou équité ?

B.1. Un traitement égal ou équitable ?

1. Présenter l'illustration de la **diapositive « Question 1 »** et poser la question suivante aux élèves :
 - « Selon vous, est-ce que les trois individus sont traités de façon égale ? »
2. Expliquer aux élèves que les trois individus ont reçu un **traitement identique**, toutefois les **résultats** qui en découlent ne sont **pas égaux**. Ce type de traitement est l'**ÉGALITÉ**. (**Diapositive « Égalité (ou égalité formelle) »**)
3. Présenter l'illustration de la **diapositive « Question 2 »** et poser la même question aux élèves :
 - « Selon vous, est-ce que les trois individus sont traités de façon égale ? »
4. Expliquer aux élèves que les trois individus ont reçu un **traitement différent**, toutefois les **résultats** qui en découlent sont **égaux**. Ce type de traitement est l'**ÉQUITÉ**. (**Diapositive « Équité (ou égalité réelle) »**)
5. Expliquer que parfois, donner le même traitement à tout le monde peut augmenter les inégalités entre nous. C'est pourquoi la **loi et les tribunaux** appliquent le principe d'**équité** plutôt que celui d'égalité. (**Diapositive « Les tribunaux appliquent l'ÉQUITÉ »**)

Source : R. c. Kapp, Cour suprême (2008)

B.2. Une curieuse évaluation

1. Présenter l'illustration de la **diapositive « Une curieuse évaluation »** et poser les questions suivantes aux élèves :
 - « Selon vous, est-il juste d'évaluer l'agilité du phoque et du singe en leur demandant de **grimper dans l'arbre** ? »
 - « Selon vous, est-il juste d'évaluer l'agilité du phoque et du singe en leur demandant de **nager 100 mètres** ? »
2. Expliquer aux élèves que ce serait une **situation d'égalité** parce que les deux animaux subiraient le **même traitement**, toutefois, ça ne prendrait pas en considération leurs spécificités.
3. Expliquer aux élèves que c'est selon le principe de l'**équité** qu'il est important d'**adapter le traitement** et l'environnement des personnes handicapées **en fonction de leurs différences**.



Discussion

Cette discussion peut être une opportunité de discuter avec les élèves sur le fait que certains élèves éprouvent des difficultés scolaires ne fait pas d'eux des enfants moins intelligents. Cela démontre seulement que leurs forces et leurs aptitudes ne cadrent peut-être pas parfaitement dans le moule scolaire. On leur demande de monter un arbre, alors que leur force est de nager rapidement.



C. Mettre fin aux obstacles !

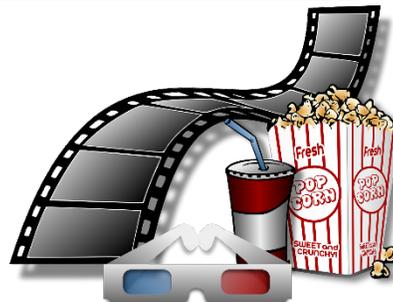
C.1. Une sortie au cinéma

1. Demander aux élèves de compléter **l'exercice C.1** de la **Fiche de l'élève**.
2. Discuter des recommandations des élèves en groupe.
3. Expliquer aux élèves que c'est un travail de société et la responsabilité de tous de promouvoir l'équité pour les personnes ayant un handicap.



Corrigé

Exemples de défis	Exemples de recommandations d'amélioration à apporter
<ul style="list-style-type: none"> - Poubelles dans les allées - Aucune rampe - Petite image sur l'écran - Pas de sous-titres - Aucun casque d'écoute pour les personnes ayant une déficience auditive - Sièges fixes 	<ul style="list-style-type: none"> - Libérer les allées - Ajouter une rampe pour fauteuil roulant - Maximiser l'image pour les personnes ayant une déficience visuelle - Sous-titrer le film - Mettre des casques d'écoute à la disposition des gens - Désigner des endroits pour les fauteuils roulants



D. Bibliographie

Vous souhaitez faire des recherches complémentaires ?

Faites attention à vos sources ! Le droit peut varier d'une province ou d'un territoire à l'autre.

- Pour en savoir plus sur la common law en vigueur au Canada, visitez : www.CliquezJustice.ca
- Pour une définition simple de termes juridiques, visitez : www.CliquezJustice.ca/glossaire

Décision judiciaire, R. c. Kapp, Cour Suprême du Canada (2008).

Promotion des initiatives sociales en milieux éducatifs (PRISME), « Notre système éducatif – Albert Einstein ». En ligne : <https://www.prisme-asso.org/notre-systeme-educatif-albert-einstein-2/>

Cette ressource a été créée par l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario dans le cadre du projet CliquezJustice.ca.

© 2021 Association des juristes d'expression française de l'Ontario

ajefo Association des juristes
d'expression française
de l'Ontario